

## **124<sup>e</sup> Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP) Panama (Panama), 15-20 avril 2011**

Des délégations de 119 des 157 parlements nationaux membres de l'UIP ont participé à la session. Six assemblées parlementaires internationales ayant le statut de membre associé de l'UIP et 34 organisations ayant le statut d'observateur étaient également représentés. Le président de la République du Panama, Ricardo Martinelli, a inauguré la session. Le président de l'Assemblée générale des Nations Unies, Joseph Deiss (Suisse), était également présent à la cérémonie inaugurale. Le président de l'Assemblée nationale panaméenne, José Muñoz Molina, a présidé l'Assemblée.

François-Xavier de Donnea a pris la parole au cours du débat dans la Deuxième Commission (Développement durable, financement du développement et commerce) pour présenter les amendements de la délégation belge. Ces amendements concernaient :

- l'accaparement de vastes étendues de terres agricoles, notamment dans des pays africains, par des opérateurs publics et privés étrangers visant à conforter ainsi leur propre sécurité alimentaire ;
- l'importance de mener, dans les pays développés, une politique d'immigration visant à limiter le déclin de leur population active;
- la déforestation causée par l'affectation de surfaces arables de plus en plus importantes à la production de biocarburants;
- la nécessité de décloisonner les marchés de produits agricoles à l'échelle locale et régionale afin de développer l'offre de denrées alimentaires;
- l'importance de remettre la question démographique à l'agenda des parlements dans le débat sur la gestion durable des ressources naturelles.

Sans les reprendre à la lettre, la résolution adoptée reflète l'esprit de ces amendements.

F-X. de Donnea a également proposé un thème pour la prochaine session de la Deuxième Commission. Il a suggéré que la commission étudie la question de la création de mécanismes innovants de financement du développement tels qu'une taxe sur certaines transactions financières. Ce thème est concret et d'actualité et il est également à l'ordre du jour du G-20 et des Nations Unies. Le bureau de la commission donnait la préférence à un autre thème, proposé par la délégation du Royaume-Uni: « Redistribuer non seulement les richesses mais aussi le pouvoir: qui fixe les agendas internationaux? ». La commission a voté sur les deux propositions et a adopté la proposition britannique à une voix de différence près.

Enfin, M. de Donnea a participé aux travaux du comité de rédaction sur le point d'urgence. Signalons que les évolutions récentes dans le monde arabe reviendront à l'ordre du jour de l'Assemblée, puisque la Première Commission a choisi comme thème pour sa prochaine session: « Promotion et pratique de la bonne gouvernance comme moyen de favoriser la paix et la sécurité : tirer des enseignements des événements récents au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ».

### **Comité Moyen-Orient**

François-Xavier de Donnea est membre effectif du [Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient](#) depuis octobre 2008 (il en était déjà membre suppléant depuis octobre 2007). Le mandat est de quatre ans.

Le comité fut créé au début des années 1990 afin de suivre le processus de paix au Moyen-Orient, faire rapport à l'UIP sur cette question et, dans la mesure du possible, jouer un rôle d'intermédiaire entre les parties au conflit au niveau parlementaire.

A Panama, M. de Donnea a présidé les réunions en l'absence de la présidente du comité, Ann Clwyd (Royaume-Uni).

Le comité a rencontré séparément des délégués israéliens et palestiniens participant à l'assemblée. Il a décidé d'axer désormais ses efforts sur la facilitation du dialogue entre parlementaires israéliens et palestiniens ainsi qu'avec des parlementaires d'autres pays de la région.

Dans ce contexte, le comité:

- a appelé tous les parlements membres de l'UIP à nouer des relations fondées sur la confiance et le partenariat avec les parlements israélien et palestinien ;
- a décidé de consacrer sa réunion lors de la prochaine assemblée de l'UIP en octobre 2011 à un débat sur le plan de paix arabe avec des parlementaires d'Israël, de la Palestine et des pays arabes ;
- envisage d'entreprendre une mission dans la région (en novembre 2011).

Signalons également que la composition du comité a été élargi de cinq à sept membres effectifs (et autant de suppléants), dont maximum quatre du même sexe.

### **Le groupe des Douze Plus**

C'est le plus grand des six groupes géopolitiques qui existent au sein de l'UIP (46 pays). Il réunit la plupart des pays membres du Conseil de l'Europe ainsi que Israël, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Le groupe est actuellement présidé par le sénateur Robert del Picchia (France).

Les délégués des parlements membres du groupe (en principe, deux par pays) se réunissent immédiatement avant et pendant les assemblées de l'UIP pour essayer d'harmoniser leurs positions.

Le comité directeur du groupe, qui prépare les travaux, s'est réuni à Paris, le 14 mars 2011. F-X. de Donnea a participé à cette réunion en tant que rapporteur sur le plan stratégique pour l'UIP (voir ci-dessous).

Lors des réunions du groupe à Panama, M. de Donnea est intervenu à plusieurs reprises, notamment sur les questions suivantes.

#### **Plan stratégique pour l'UIP**

M. de Donnea a rendu compte du travail entrepris dans le cadre du groupe des Douze Plus sur cette question.

Lors de l'assemblée précédente en octobre 2010, un groupe de travail fut constitué afin d'étudier le projet initial du Secrétaire général de l'UIP. F-X. Donnea fut désigné comme rapporteur.

Sur la base d'un échange de vues intense par courrier électronique entre les neuf membres du groupe de travail, M. de Donnea a élaboré un rapport, qui fut finalisé lors d'une réunion du groupe à Genève, le 16 février 2011. En plus d'un certain nombre d'observations générales, le rapport faisait des propositions détaillées visant à clarifier et à amender le plan ainsi qu'à identifier des objectifs prioritaires. Les quatre représentants du groupe des Douze Plus au sein du Comité exécutif de l'UIP ont ensuite présenté les conclusions du rapport lors de la session spéciale du Comité exécutif consacré au plan stratégique (17-19 février).

Le Comité exécutif a largement tenu compte des propositions du groupe de travail des Douze Plus. Début mars, le groupe de travail a eu connaissance d'un nouveau projet de stratégie élaboré à la suite de la session spéciale du Comité exécutif.

Ce nouveau projet fut discuté lors de la réunion du comité directeur du groupe des Douze Plus à Paris et fit l'objet d'une nouvelle consultation parmi les membres du groupe de travail. Le deuxième rapport de M. de Donnea tire les conclusions de ces débats. Il fut introduit comme contribution des Douze Plus aux discussions du Comité exécutif à Panama.<sup>3</sup>

Le Comité exécutif a décidé de mettre en œuvre tout de suite l'une des principales recommandations des Douze Plus, à savoir la création en son sein d'un comité des finances, chargé de suivre de près la préparation et l'exécution du budget ainsi que toute autre question touchant à la gestion financière de l'UIP. Le groupe des Douze Plus voit dans cette mesure un instrument essentiel permettant aux parlementaires d'avoir davantage prise sur l'organisation (actuellement trop dominée, selon lui, par le Secrétaire général).

François-Xavier de Donnea a souligné qu'il restait deux lacunes dans la dernière version du plan stratégique: **l'absence de hiérarchisation des objectifs retenus et le manque de ventilation du budget entre les objectifs**. A la demande explicite des Douze Plus, le Comité exécutif accepte désormais une croissance nominale zéro du budget (notamment des contributions des parlements membres) pour les cinq prochaines années. Par contre, il suit toujours le Secrétaire général qui trouve que le choix des priorités et la répartition des ressources doivent être réglés au moment de l'adoption des programmes de travail annuels (ou bisannuels) nécessaires pour mettre en œuvre la stratégie. Pour M. de Donnea, les Douze Plus doivent persister à demander la ventilation du budget actuel entre les objectifs et des indications claires quant à l'adaptation de cette ventilation en fonction de priorités convenues sur la période 2012-2017.

Lors du débat, il s'est avéré que plusieurs délégations (Royaume-Uni, Autriche, Pays-Bas, France) ne se contentaient pas d'un simple gel du budget et qu'ils exigeaient une réduction. Beaucoup de parlements, notamment du groupe des Douze Plus (qui assume plus de 50 % du budget de l'UIP), se voient confrontés à des coupes budgétaires sévères. L'UIP ne vit pas sur une autre planète que ses membres.

#### Barème des contributions à l'UIP

Le groupe des Douze Plus a été informé des discussions sur le barème des contributions. Un groupe de travail de l'UIP s'est réuni à Panama pour réfléchir à une adaptation du barème. Le barème actuellement en vigueur fut approuvé en 2006 et il était prévu qu'il soit appliqué progressivement sur la période 2007-2012. Toutefois, le barème de l'UIP est basé sur celui de l'ONU, qui est adapté tous les trois ans. Le barème actuel est donc basé sur des données déjà dépassées par l'évolution économique dans le monde. Une première tentative fut faite en 2009 pour adapter le barème de l'UIP aux chiffres les plus récents de l'ONU. Faute d'accord, le barème est resté inchangé.

La discussion actuelle se complique par le fait que plusieurs pays lient la question du barème au volume du budget. Stricto sensu, la question du barème ne concerne que la répartition du budget parmi les membres, c'est-à-dire leur quote-part. Certains pays, notamment du groupe des Douze Plus, qui verraient leur quote-part augmenter si l'on alignait le barème sur les derniers chiffres de l'ONU, ont fait savoir qu'il ne veulent en aucun cas payer plus. C'est dire que le volume du budget devrait être suffisamment réduit (le chiffre de 5 à 10 % a été avancé) pour éviter que la quote-part plus élevée de ces pays ne se traduise par une augmentation de leur contribution.

F-X. de Donnea a estimé qu'en ce qui concerne la barème proprement dit, on ne devait en aucun cas abandonner le lien avec le barème de l'ONU, car sinon il serait bien difficile d'arriver à un consensus. Par ailleurs, il a demandé qu'on présente une simulation de différents scénarios avec des chiffres précis. On ne peut trancher de telles questions dans l'abstrait.

La question reviendra à l'ordre du jour lors de la prochaine assemblée.

Grâce à l'intervention du Consulat honoraire de la Belgique à Panama (M. Delannoy), la délégation parlementaire a eu l'occasion de visiter les chantiers des entreprises belges Jan De Nul et DEME - Dredging International, qui participent à l'agrandissement du système des écluses sur le Canal de Panama.